

DECISION PORTANT COMPOSITION DU DIRECTOIRE DU CHU DE LILLE

LE DIRECTEUR GENERAL DU CHU DE LILLE,

*Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite*

Vu le code de la santé publique et notamment ses articles L.6141-1, L. 6143-6, L. 6143-7-5 et D. 6143-35-1 ;

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et aux membres du directoire des établissements publics de santé ;

Vu le décret du Président de la République du 9 mai 2017 portant nomination de M. Frédéric BOIRON en qualité de directeur général du CHU de Lille ;

Vu l'élection de la Pr Charlotte CORDONNIER en qualité de présidente de la Commission Médical d'Etablissement du CHU de Lille le 25 novembre 2025 ;

Vu l'élection du Pr Dominique LACROIX en qualité de doyen de l'Unité de Formation et de Recherche Sciences de Santé et du Sport (UFR3S) de l'Université de Lille le 21 avril 2021 ;

Vu la décision n°25-12-0863 du 16/12/2025 du directeur général nommant M. Romuald WUILBEAUX en qualité de Coordonnateur général des soins par intérim à compter du 5 janvier 2026 ;

Vu le règlement intérieur de la Commission des soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques (CSIRMT) désignant le Coordonnateur général des soins en tant que Président de celle-ci ;

Vu les propositions concertées avec la présidente de la CME et le doyen de l'UFR3S ;

DECIDE :

ARTICLE 1 : MEMBRES NOMMÉS

Sont nommés membres du Directoire :

- **M. Frédéric BOIRON**, Président du directoire, en sa qualité de Directeur général
- **Mme. la Pr. Charlotte CORDONNIER**, 1^{ère} vice-présidente du directoire, en sa qualité de Présidente de la commission médicale d'établissement
- **M. le Pr. Dominique LACROIX**, Vice-président doyen, en sa qualité de Doyen de l'UFR des sciences, de la santé et du sport
- **M. le Pr. Frédéric GOTTRAND**, Vice-président recherche
- **M. Romuald WUILBEAUX**, Coordonnateur général des soins par intérim, en sa qualité de Président de la commission de soins infirmiers, de rééducation et médico-technique par intérim
- **Mme Angélique BIZOUX – COFFIGNIER**, en sa qualité de Directrice générale adjointe
- **Mme Anne GIRARD**, en sa qualité de Secrétaire générale
- **Mme le Dr. Erika PARMENTIER**, en sa qualité de Vice-présidente de la commission médicale d'établissement
- **Mme la Pr Delphine GARRIGUE**, en sa qualité de Cheffe du pôle Anesthésie – Réanimation – Péri-Opératoire et Douleur

- M. le Pr Thierry BROUSSEAU, en sa qualité de Chef du pôle de Biologie, Pathologie, Génétique
- Mme Juliette THERASSE, en sa qualité de Cadre Supérieure de Santé du pôle Médico-Chirurgical

ARTICLE 2 : MEMBRES INVITES PERMANENTS

Sont nommées personnalités qualifiées, invitées permanentes du Directoire :

- M. le Pr Nicolas LAMBLIN, en sa qualité de Chef du service de médecine cardiovasculaire et responsable de l'unité de recherche du pôle Cardiologie Vasculaire et Pulmonaire
- M. le Dr Jean-Christophe FANTONI, en sa qualité de Chef du service d'urologie, andrologie et transplantation rénale
- M. le Pr François DUBOS, en sa qualité de Chef de service des urgences pédiatriques
- Mme Hélène AVISSE en sa qualité de Directrice de la stratégie
- Mme Anne-Claude GRITTON, en sa qualité de Directrice de la recherche et de l'innovation

ARTICLE 3 : MANDAT ET DUREE

La durée du mandat des membres nommés et des personnalités qualifiées est de 4 ans. Il est exercé à titre gratuit.

Il prend fin soit à l'issue de cette période, soit lorsque son titulaire quitte l'établissement ou cesse d'exercer les fonctions au titre desquelles il a été désigné, soit lorsque cette désignation est retirée par le directeur général, soit lors de la nomination d'un nouveau directeur général.

ARTICLE 4 : EFFET ET PUBLICITE

La présente décision prend effet à la date de sa signature. Elle annule et remplace la décision n°24-09-0684 du 10 septembre 2024. Elle est notifiée aux intéressés ainsi qu'à l'équipe de direction, aux exécutifs de pôles, aux membres des instances, et sera publiée par tout moyen.

Lille, le 9 janvier 2026

Frédéric BOIRON

